

Majeure en arts visuels - 6743

RESPONSABLE :

Gatineau

Pavel Pavlov
Directeur de module

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 819 595-3900, poste 1830
Courriel : emi@uqo.ca

SCOLARITÉ :

60 crédits, Premier cycle

GRADE :

Bachelier ès arts

OBJECTIFS :

La majeure en arts visuels vise à former des artistes professionnels et des acteurs dans ce domaine, maîtrisant les multiples aspects de la recherche-crédation, de la production et de la diffusion. Elle permet donc aux étudiants d'approfondir, selon le niveau de formation, tous les aspects de la création artistique, de la première idée à l'exposition d'un corpus d'oeuvres.

Le programme souhaite développer chez les étudiants une réflexion sur le médium ainsi qu'un esprit critique sur la création contemporaine tout en explorant ses différents axes de développements : le dessin, la peinture, la sculpture, le métissage de l'image matérielle et numérique, l'image en mouvement, la création et la diffusion multimédia. Il favorise l'affirmation d'un engagement créatif dans la société et donne la possibilité à l'étudiant d'intervenir dans l'espace public. Le programme implique également le développement d'une écriture personnelle et originale, induite par la connaissance des grands courants de l'art actuel. L'accent est ainsi mis sur le développement d'une démarche artistique personnelle. L'aspect multidisciplinaire du programme permet également aux étudiants de confronter leur discipline à d'autres formes artistiques et de reconnaître ainsi la spécificité de leur positionnement artistique.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TC	✓		
	TP	✓		

TC : Temps complet
TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

DEC dans un domaine des arts: Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en formation préuniversitaire ou technique dans le domaine des arts, dans une discipline connexe ou l'équivalent.

DEC dans un domaine autre que les arts: Le candidat titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en formation préuniversitaire ou technique dans un domaine autre que celui des arts doit soumettre un portfolio adapté aux exigences de la majeure.

Les candidats admissibles sur présentation d'un portfolio doivent respecter les normes suivantes :

Le portfolio doit comporter 10 éléments en lien avec la discipline du programme sélectionné. Les éléments présentés peuvent être des recherches personnelles, des réalisations ou des travaux académiques, tels que : images d'oeuvres, images de dessins, vidéos, productions multimédias, concepts de design graphique, etc. Ces travaux peuvent être présentés soit par un portfolio matériel (cartable) ou par fichiers numériques. Pour un dépôt sous forme numérique, nous acceptons les fichiers PDF optimisés en taille réduite (MAXIMUM 20 MO pour un fichier qui rassemble les documents présentés), le fichiers JPG (maximum 5 MO par fichier). Ces fichiers numériques peuvent être transmis par clé USB ou par courriel. Aucun CD ou DVD ne sera accepté. Dans tous les cas, veuillez vérifier que vos liens et fichiers sont fonctionnels.

Les éléments doivent être respectivement identifiés, numérotés et accompagnés

d'une fiche descriptive en fichier Word (titres, techniques, dimensions, années). Les portfolios seront retournés après l'étude des demandes d'admission.

Toutes les candidates et candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du MELS pour l'admission aux études universitaires ou les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

Base études universitaires

Avoir réussi dix (10) cours de niveau universitaire, soit 30 crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission. Le candidat ayant étudié dans un domaine autre que celui des arts doit présenter un portfolio adapté aux exigences de la majeure.

Les candidats admissibles sur présentation d'un portfolio doivent respecter les normes suivantes :

Le portfolio doit comporter 10 éléments en lien avec la discipline du programme sélectionné. Les éléments présentés peuvent être des recherches personnelles, des réalisations ou des travaux académiques, tels que : images d'oeuvres, images de dessins, vidéos, productions multimédias, concepts de design graphique, etc. Ces travaux peuvent être présentés soit par un portfolio matériel (cartable) ou par fichiers numériques. Pour un dépôt sous forme numérique, nous acceptons les fichiers PDF optimisés en taille réduite (MAXIMUM 20 MO pour un fichier qui rassemble les documents présentés), le fichiers JPG (maximum 5 MO par fichier). Ces fichiers numériques peuvent être transmis par clé USB ou par courriel. Aucun CD ou DVD ne sera accepté. Dans tous les cas, veuillez vérifier que vos liens et fichiers sont fonctionnels.

Les éléments doivent être respectivement identifiés, numérotés et accompagnés d'une fiche descriptive en fichier Word (titres, techniques, dimensions, années). Les portfolios seront retournés après l'étude des demandes d'admission.

Toutes les candidates et candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du MELS pour l'admission aux études universitaires ou les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

Base adulte

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir acquis une expérience dans le domaine de la mineure choisie, soutenue par un curriculum vitae détaillé et un portfolio adapté aux exigences de la majeure.

Les candidats admissibles sur présentation d'un portfolio doivent respecter les normes suivantes :

Le portfolio doit comporter 10 éléments en lien avec la discipline du programme sélectionné. Les éléments présentés peuvent être des recherches personnelles, des réalisations ou des travaux académiques, tels que : images d'oeuvres, images de dessins, vidéos, productions multimédias, concepts de design graphique, etc. Ces travaux peuvent être présentés soit par un portfolio matériel (cartable) ou par fichiers numériques. Pour un dépôt sous forme numérique, nous acceptons les fichiers PDF optimisés en taille réduite (MAXIMUM 20 MO pour un fichier qui rassemble les documents présentés), le fichiers JPG (maximum 5 MO par fichier). Ces fichiers numériques peuvent être transmis par clé USB ou par courriel. Aucun CD ou DVD ne sera accepté. Dans tous les cas, veuillez vérifier que vos liens et fichiers sont fonctionnels.

Les éléments doivent être respectivement identifiés, numérotés et accompagnés d'une fiche descriptive en fichier Word (titres, techniques, dimensions, années). Les portfolios seront retournés après l'étude des demandes d'admission.

Toutes les candidates et candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du MELS pour l'admission aux études universitaires ou les tests

administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence. La politique institutionnelle de l'UQO précise les modalités d'application des présentes règles.

PLAN DE FORMATION :

Trimestre 1 - AUTOMNE

ARV1323	Enjeux des arts au XXe siècle
ARI1033	Logiciels graphiques
ARI1003	Dessin d'observation
ARV1133	Atelier de peinture
ARP1021	Introduction au programme

Trimestre 2 - HIVER

ARI1183	Langage photographique
ARV1143	Approche sculpturale
ARV1303	Peinture: exploration avancée (ARV1133)
ARV1163	Dessin: exploration avancée (ARI1003)

Trimestre 3 - AUTOMNE

ARV1273	Atelier exploratoire en installation
ARV1153	Métissage numérique et matériel (ARI1033)
	Un cours optionnel
	Deux cours de la mineure

Trimestre 4 - HIVER

ARI1143	Art actuel
ARV1263	Atelier exploratoire 2D, 3D
	Un cours optionnel
	Deux cours de la mineure

Trimestre 5 - AUTOMNE

ARV1283	Projet d'artiste
ARV1203	Art public et performance
ARI1203	Image en mouvement (ARI1033)
	Deux cours de la mineure

Trimestre 6 - HIVER

ARP1086	Création synthèse: réalisation et diffusion (ARV1283)
ARP2162	Milieus professionnels
	Deux cours de la mineure

Cours optionnels

Deux cours (6 crédits) parmi:

ARI1023	Sémiotique de l'image
ARI1043	Image et société
ARI1243	Mots et images
ARI1253	Approche interdisciplinaire de l'image en mouvement (ARI1033)
ARP1133	Sujet choisi en arts visuels
ARP1673	Sérigraphie
ARP2033	Sujets choisis en arts
ARV1293	Interactivité, son et image
ARV1343	Image de synthèse (ARI1033)

MINEURES ASSOCIÉES:

Mineure en communication

Mineure en information et médias numériques

Mineure en géographie et environnement

Mineure en économie et société

Mineure en histoire de l'art

Mineure en bande dessinée (8744)

Mineure en design graphique (8745)

Mineure en muséologie et patrimoines (8038)

Mineure en développement international (8541)

Mineure en histoire (8116)

Mineure en pratiques administratives (8039)

Mineure en sociologie (8917)

Mineure en approches éducatives (8040)

Mineure en science politique (8912)

Mineure en psychologie (8350)

Mineure en animation de groupes (8656)

Mineure en rédaction professionnelle

Mineure en psychologie du travail et des organisations